

## Nomination d'un fondé de pouvoir

Je/Nous étant porteur(s) d'actions avec droit de vote de catégorie A de Rogers Communications Inc. (la « Société ») nomme/nommons par les présentes Edward S. Rogers ou, à défaut de celui-ci, Melinda M. Rogers-Hixon ou, à défaut de celle-ci, Loretta A. Rogers

ou

Biffez le(s) nom(s) imprimé(s) ci-dessus et inscrivez en lettres moulées le nom de la ou des personnes que vous nommez

comme étant mon/nos fondé(s) de pouvoir avec plein pouvoir de substitution pour voter conformément aux instructions qui suivent (ou si aucune instruction n'est donnée, suivant ce que le fondé de pouvoir juge approprié), sur tous les points suivants et sur tout autre point pouvant être dûment soumis à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société (l'« assemblée »), qui sera tenue sous la forme de webdiffusion en direct à l'adresse <https://web.lumiagm.com/239903952>, le 21 avril 2021 à 11 h, et à toute reprise de séance en cas d'ajournement de la même manière et suivant la même portée et à l'égard des mêmes pouvoirs que si le ou les soussignés étaient présents en personne.

**Afin de pouvoir participer à l'assemblée, y poser des questions ou y voter, les participants (autres qu'les invités) devront obtenir un numéro de contrôle (reportez-vous au numéro de contrôle inclus dans la présente procuration) et employer le mot de passe « rogers2021 » (il faut respecter la casse). Si vous nommez un fondé de pouvoir autre que la ou les personnes dont le nom figure ci-dessus et qui sont nommées par la direction de la Société, VOUS DEVEZ envoyer votre procuration par la poste et téléphoner à la Société de fiducie AST (Canada) (« AST ») au 1 866 751-6315 (en Amérique du Nord) ou au 212 235-5754 (en dehors de l'Amérique du Nord) d'ici le 19 avril 2021 afin de lui fournir l'information nécessaire sur le fondé de pouvoir de votre choix pour qu'elle puisse lui attribuer un numéro de contrôle à 13 chiffres. Le numéro de contrôle à 13 chiffres différera de celui figurant dans la présente procuration et permettra au fondé de pouvoir désigné de se connecter pour participer à l'assemblée et y voter. Si votre fondé de pouvoir n'obtient pas le numéro de contrôle à 13 chiffres, il ne pourra participer à l'assemblée qu'à titre d'invité et il ne pourra pas voter.**

**Utilisez un stylo à encre noire.**

### 1. Élection des administrateurs

1. Bonnie R. Brooks
2. Robert Dépatie
3. Robert J. Gemmell
4. Alan D. Horn
5. Ellis Jacob
6. Philip B. Lind
7. John A. MacDonald
8. Isabelle Marcoux

POUR      ABSTENTION

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

POUR      ABSTENTION

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### 2. Nomination des auditeurs

Nomination de KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. en qualité d'auditeurs

POUR      ABSTENTION

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------

**Veuillez signer ici - Cette rubrique doit être remplie pour que vos instructions soient suivies.**

Je vous autorise/nous vous autorisons à agir conformément à mes/ses instructions indiquées ci-dessus. Par les présentes, je révoque/nous révoquons toute procuration antérieure donnée à l'égard de l'assemblée. **Si aucune instruction n'est indiquée ci-dessus, les personnes désignées par la direction voteront POUR les points ci-dessus.** Si vous nommez un autre fondé de pouvoir, cet autre fondé de pouvoir votera selon ce qu'il juge approprié. En ce qui concerne toute modification proposée ou toute nouvelle question dûment soumise à l'assemblée, ou à toute reprise de séance en cas d'ajournement, je vous autorise/nous vous autorisons à exercer les droits de vote suivant ce que vous jugez approprié.

Nom (lettres moulées)

Signature (si deux ou plusieurs personnes détiennent les actions, elles doivent toutes signer)

Date

Veuillez signer exactement comme votre nom figure dans la présente procuration. Veuillez vous reporter au verso pour les instructions.

**Les procurations ou instructions de vote doivent être reçues au plus tard à 14 h (heure de l'Est) le 20 avril 2021.**

## **Procuration - Assemblée générale annuelle des actionnaires de Rogers Communications Inc. devant avoir lieu le 21 avril 2021 (l'« assemblée »)**

### **Notes**

1. **Tous les détenteurs d'actions avec droit de vote de catégorie A ont le droit de nommer une autre personne de leur choix, qui n'a pas à être un actionnaire, afin de participer et d'agir en leur nom à l'assemblée. Si vous voulez nommer une personne autre que les personnes dont le nom est indiqué sur la procuration et qui sont nommées par la direction de Rogers Communications Inc. (la « Direction »), veuillez biffer les noms imprimés et insérer le ou les nom(s) du ou des fondé(s) de pouvoir que vous avez choisi(s) dans l'espace prévu à cet effet (voir au verso). Vous pouvez également nommer une deuxième personne pour agir en qualité de fondé de pouvoir suppléant. VOUS DEVEZ envoyer votre procuration par la poste et téléphoner à AST au 1 866 751-6315 (en Amérique du Nord) ou au 212 235-5754 (en dehors de l'Amérique du Nord) d'ici le 19 avril 2021 afin de lui fournir l'information nécessaire sur le fondé de pouvoir de votre choix pour qu'elle puisse lui attribuer un numéro de contrôle à 13 chiffres. Le numéro de contrôle à 13 chiffres différera de celui figurant dans la présente procuration et permettra au fondé de pouvoir désigné de se connecter pour participer à l'assemblée et y voter. Si votre fondé de pouvoir n'obtient pas le numéro de contrôle à 13 chiffres, il ne pourra participer à l'assemblée qu'à titre d'invité et il ne pourra pas voter.**
2. Si les titres sont inscrits au nom de plus d'un détenteur (par exemple, propriétaire conjoint, co-locataires, exécuteurs, etc.) tous ceux qui sont inscrits doivent signer ce formulaire. Si vous votez au nom d'une société ou d'une autre personne, nous pouvons exiger de la documentation additionnelle démontrant votre pouvoir de signer la procuration.
3. Le nom du signataire de la présente procuration doit être exactement le même que celui qui apparaît sur la procuration.
4. Si la présente procuration n'est pas datée, elle sera présumée porter la date à laquelle elle a été postée par l'actionnaire.
5. La présente procuration confère un pouvoir discrétionnaire relativement aux modifications aux résolutions présentées à l'assemblée ou à d'autres questions pouvant être dûment soumises à l'assemblée ou à toute reprise de séance en cas d'ajournement.
6. Pour des précisions sur la façon de remplir et d'utiliser cette procuration pour d'autres renseignements concernant l'assemblée, veuillez vous reporter à notre circulaire de sollicitation de procurations de la direction datée du 4 mars 2021 (la « circulaire »). Visitez le site Web [investisseurs.rogers.com/corporate-governance/gm-materials](http://investisseurs.rogers.com/corporate-governance/gm-materials) ou encore le profil de Rogers Communications Inc. sur le site SEDAR à [sedar.com](http://sedar.com) ou sur Edgar, à [sec.gov](http://sec.gov) pour consulter et télécharger la circulaire. Pour obtenir une copie papier de la circulaire, veuillez communiquer avec nous par courriel à l'adresse [investor.relations@rci.rogers.com](mailto:investor.relations@rci.rogers.com) ou par téléphone au 647 493-6470, sans frais au 1 844 801-4792, avant le 6 avril 2021; nous vous enverrons la copie papier gratuitement dans les trois jours suivables.
7. Les droits de vote que confèrent les titres représentés par cette procuration seront exercés comme indiqué par l'actionnaire. **Cependant, si aucune instruction n'est donnée à l'égard d'une question, la personne désignée par la direction utilisera cette procuration pour voter POUR la question, ou si vous nommez un autre fondé de pouvoir, ce dernier exercera les droits de vote selon ce qu'il juge approprié.**
8. Les droits de vote que confèrent les titres représentés par cette procuration feront l'objet d'un vote ou d'une abstention de vote conformément à vos instructions indiquées sur tout bulletin de vote et le scrutin peut être demandé, et si vous précisez un choix à l'égard d'une de ces questions, les droits de vote que confèrent les titres seront exercés en conséquence.
9. Vous pouvez participer à l'assemblée par Internet virtuelle en vous rendant sur le site dont l'adresse URL est fournie à la première page du présent formulaire.

Pour des précisions sur la façon de remplir et d'utiliser cette procuration et pour d'autres renseignements concernant l'assemblée, tous les détenteurs d'actions avec droit de vote de catégorie A devraient se reporter à la circulaire de sollicitation de procurations.

**La présente procuration est sollicitée par et au nom de la direction de Rogers Communications Inc.**

### **Comment voter**

#### **INTERNET**

Visitez le site Web [www.astvotez-maprocuration.com](http://www.astvotez-maprocuration.com) et exercez votre droit de vote en ligne.

#### **TÉLÉPHONE**

Au moyen d'un téléphone à clavier, composez le numéro sans frais au Canada et aux États-Unis **1 888 489-7352** et suivez les instructions vocales.

Pour voter par téléphone ou Internet, vous aurez besoin de votre numéro de contrôle. Si vous votez par Internet ou par téléphone, veuillez ne pas retourner la présente procuration.

Pour voter au moyen de votre téléphone intelligent, balayez ce code QR →



#### **POSTE, TÉLÉCOPIEUR ou COURRIEL**

**Pour voter par la poste, par télecopieur ou par courriel, vous devez signer et retourner la présente procuration.**

Veuillez remplir et retourner votre procuration signée dans l'enveloppe prévue à cette fin ou la retourner à :

Société de fiducie AST (Canada)  
À l'attention des services liés aux procurations  
P.O. Box 721  
Agincourt (Ontario) M1S 0A1

Par ailleurs, vous pouvez transmettre les deux côtés de votre procuration par télecopieur au **416 368-2502** ou au numéro sans frais **1 866 781-3111** au Canada et aux États-Unis, ou encore numériser les deux côtés de votre procuration et les envoyer par courriel à [proxyvote@astfinancial.com](mailto:proxyvote@astfinancial.com).

**Les procurations ou instructions de vote doivent être reçues au plus tard à 14 h (heure de l'Est) le 20 avril 2021.**